

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL
RELATIF AUX COMPTES ET AU RAPPORT DE GESTION 2010**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Vous trouverez en annexe, pour approbation, un exemplaire des comptes et du rapport de gestion de l'année 2010.

Les résultats de l'exercice qui s'est terminé se composent de :

- ⊕ **un excédent de charges ou déficit du compte de fonctionnement de Fr. 292'886.79**
(2009 → excédent de charges ou déficit de Fr. 1'086'759.86).
- ⊕ **un excédent de dépenses au compte des investissements de Fr. 1'055'160.30**
(2009 → excédent de dépenses de Fr. 1'629'386.55).

1. Le compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2010, approuvé à la fin de l'année 2009, présageait un surplus de charges de Fr. 1'475'662.-. Le résultat final présente **un excédent de charges ou déficit de Fr. 292'886.79**, soit une amélioration globale de Fr. 1'182'775.-. Celle-ci est consécutive à des charges totales inférieures au budget pour environ Fr. 359'000.- et des recettes supérieures aux prévisions pour Fr. 824'000.-. Le déficit de l'exercice 2010 représente un dépassement des produits⁽¹⁾ par les charges⁽¹⁾ de 0.94 % (contre 4.89 % au budget).

En milliers de francs

(sans imputations internes)	COMPTES 2010		Ecart à B. 2010		BUDGET 2010		COMPTES 2009	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	7'126	1'204	197	82	6'928	1'121	6'752	1'251
Ordre public	373	394	-95	-2	468	396	455	371
Enseignement et formation	9'666	391	118	26	9'547	365	9'632	363
Culture, loisirs, sports	801	82	-63	-1	864	83	707	72
Santé	2'343	129	-89	7	2'432	122	2'408	136
Affaires sociales	5'180	1'729	-318	121	5'498	1'609	4'952	1'608
Transports et communication	1'560	159	83	31	1'477	128	1'552	126
Protection et aménag. environnement	1'598	2'028	-110	-61	1'708	2'089	1'801	2'111
Economie	132	1	-7	-8	139	8	76	0
Finances et impôts	2'516	24'885	-75	629	2'591	24'257	2'454	23'665
TOTAUX	31'295	31'002	-359	824	31'653	30'177	30'789	29'703
RESULTATS		-293	+ 1'183		-1'476		-1'086	

Le résultat, avant les opérations d'amortissements obligatoires de Fr. 1'200'891.-, représente un bénéfice de Fr. 908'003.- contre un déficit de Fr. 182'512.- prévu au budget 2010.

⁽¹⁾ Sans imputations internes

2. Le compte des investissements

Ce compte présente, en 2010, un total net des investissements de **Fr. 1'055'160.30** (→ Fr. 1'629'386.55 en 2009) avec des charges totales s'élevant à Fr. 2'058'181.50 et des recettes de Fr. 1'003'021.20. Le solde disponible total des travaux, en cours ou non encore débutés à fin 2010, et qui est reporté sur l'exercice 2011, s'élève à **Fr. 3'235'259.65** (cf. *Rapport de gestion : 8.1.10 "Etats des investissements"*).

3. La dette communale

Au 31 décembre 2010, la dette nette communale (*calculée selon les directives Scom*) s'élève à Fr. 17'955'442.- (→ Fr. 18'497'145.- en 2009). Les dettes à moyen et long terme ont diminué pour atteindre, au 31 décembre 2010, Fr. 23'696'000.- (→ Fr. 24'003'000.- à fin 2009). Les amortissements financiers réalisés durant l'année se sont ainsi élevés à Fr. 2'707'000.- (→ statu quo par rapport à 2009). Un nouvel emprunt de Fr. 4'900'000.- a été contracté pour financer les investissements et rembourser une dette de Fr. 2'500'000.-.

4. Examen des écarts globaux au budget 2010 et aux comptes 2009

A) Préambule¹

Lors de l'établissement du budget annuel de l'exercice 2010, la Commission financière avait fait parvenir au Conseil communal un rapport proposant une analyse sur les charges et produits de fonctionnement, analyse qui avait pour objectif d'éviter de devoir proposer une augmentation des impôts en 2010.

L'étude qui a suivi ces propositions s'était concentrée sur les charges dites liées de la période 2004 à 2008. Différentes modifications ont été retenues (*réduction du montant budgétaire initialement proposé*) sur certains postes dont il ressortait clairement que les budgets proposés, notamment ceux établis des services étatiques, étaient surestimés en regard des comptes effectifs. Nous transcrivons ci-après les modifications effectuées, les résultats effectifs sur ces postes et les variations constatées en 2010.

Sur la base du montant total, nous constatons que les modifications opérées sur les budgets 2010 des charges étaient justifiées. En effet, globalement, ces charges, dont le montant initialement prévu par les différents services, s'élevaient à Fr. 14'101'940.-, ont été en définitive largement inférieures dans les comptes. Les montants inscrits au budget 2010 approuvés par le Conseil général accusaient un total de Fr. 13'663'050.-, soit une réduction effectuée de Fr. 438'890.- ou 3.1 %. Au final, les comptes de l'exercice font apparaître un total de ces charges pour Fr. 13'490'029.-, soit un écart de - Fr. 611'911.- par rapport aux propositions initiales et seulement de - Fr. 173'021.- au budget adopté (- 1.3 %). Malgré les réticences du Service des communes, nous constatons globalement que les ajustements budgétaires étaient justifiés.

Au niveau des recettes, les adaptations (passage d'un total initial estimé de Fr. 1'935'000.- à Fr. 2'028'850.- / + 4.8 %) sont également justifiées en regard des résultats de l'exercice. En effet, l'écart au budget initial serait de + Fr. 345'922.- alors qu'il est en réalité, en comparaison du budget corrigé et adopté de + Fr. 252'072.-.

¹ cf. *Message complémentaire du Conseil communal au Conseil général relatif au budget de fonctionnement 2010*

BUDGET 2010 (effectif)	Ecart C2010/B2010	
	Fr.	En %

BUDGET 2010 [initial]	Ecart C2010/B2010 initial	
	Fr.	En %

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

20.351.00	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PART. DEPENSES CANT.	508'680	+14'866	+2.9%	519'060	+4'486	+0.9%	
21.351.00	TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT, PART. DEPENSES CANT.	4'111'100	+86'689	+2.1%	4'195'000	+2'789	+0.1%	
22.351.01	PART. AIDE INSTIT. SPECIALISEES PERS. HANDICAPEES/INADAPTEES	1'230'190	+11'727	+1.0%	1'255'300	-13'383	-1.1%	
41.351.00	PART. SUBV.SOINS SPECIAUX ETABLISS. PERS.AGEES	1'087'630	+45'713	+4.2%	1'109'830	+23'513	+2.1%	
55.351.00	PART. AIDE INSTIT. SPECIALISEES PERS. HANDICAPEES/INADAPTEES	2'095'900	-135'103	-6.4%	2'138'680	-177'883	-8.3%	
21.352.00	PART. CYCLE D'ORIENTATION	2'326'930	-8'526	-0.4%	2'449'400	-130'996	-5.3%	
21.352.01	PART. ECOLE LIBRE PUBLIQUE	188'100	+17'171	+9.1%	198'000	+7'271	+3.7%	
41.352.00	PART. AU DEFICIT DU HOME MEDICALISE DE LA SARINE	24'800	+1'503	+6.1%	26'110	+193	+0.7%	
41.352.01	PART. AUX FRAIS FINANCIERS DES HOMES DE LA SARINE	508'140	+26'741	+5.3%	534'880	+1	+0.0%	
44.352.01	PART. AUX INDEMNITES FORFAITAIRES	165'660	+19'276	+11.6%	174'380	+10'556	+6.1%	
44.352.02	PART. FONDATION SARINOISE POUR L'AIDE ET SOINS A DOMICILE	316'160	-45'137	-14.3%	332'800	-61'777	-18.6%	
71.352.00	PARTICIPATION A LA STEP	620'320	-216'936	-35.0%	652'970	-249'586	-38.2%	
65.365.00	PART. AU TRAFIC REGIONAL	479'440	+8'995	+1.9%	515'530	-27'095	-5.3%	
		13'663'050	-173'021	-1.3%	14'101'940	-611'911	-4.3%	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

58.436.00	REMBOURSEMENT D'AIDE SOCIALE DES PRIVES	672'750	+62'723	+9.3%	585'000	+150'473	+25.7%	
58.452.00	RECUPERATION D'AIDE SOCIALE DU CANTON + DISTRICTS	836'100	-88'009	-10.5%	880'000	-131'909	-15.0%	
90.404.00	IMPOT SUR LES MUTATIONS	520'000	+277'357	+53.3%	470'000	+327'357	+69.7%	
		2'028'850	+252'072	+12.4%	1'935'000	+345'922	+17.9%	

Le budget initial est principalement celui proposé par les services étatiques (charges liées)

B) Commentaires sur le compte de fonctionnement

Nous vous présentons, ci-après et de manière succincte, les principales évolutions des postes pour l'année 2010. Des explications plus détaillées figurent, soit en commentaires aux comptes 2010, soit dans notre rapport de gestion annuel.

Globalement, sans tenir compte des variations concernant les imputations internes, nous constatons une diminution du total des charges nettes par rapport aux prévisions budgétaires de 1.1 % ou Fr. 358'575.-. Au niveau des recettes, une progression est notée pour un montant de Fr. 824'200.- ou + 2.7 %.

En regard de l'exercice précédent, les recettes avant imputations internes varient de Fr. 1'299'073.- (+ 4.4 %) et les charges croissent de + 1.6 %, soit de Fr. 505'200.-.

4.1. Les charges

ECARTS CONSTATES SUR CHARGES ET PRODUITS	Ecart au budget 2010			Ecart aux comptes 2009		
	en +	en -	net	en +	en -	net
3 Charges	1'672	2'000	-329	3'027	2'342	685
30 Charges de personnel	222	57	165	369	29	340
31 Biens, services et marchandises	241	271	-30	308	394	-86
32 Intérêts passifs	72	63	9	43	40	3
33 Amortissements	-	92	-92	4	-	4
34 Contributions sans affectations	-	-	-	-	-	-
35 Remboursements et particip.à des collectivités publiques	352	716	-364	1'144	625	520
351 Canton	175	247	-72	225	132	93
352 Autres communes, consortium et associations de communes	177	469	-292	919	493	427
36 Subventions accordées	179	309	-130	387	675	-287
362 Communes et paroisses	-	-	-	-	-	-
363 Propres établissements	2	10	-7	20	-	20
364 Sociétés d'économie mixte	-	-	-	-	-	-
365 Institutions privées	34	107	-72	124	667	-544
366 Aides individuelles	142	193	-51	244	7	237
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38 Attributions aux réserves	100	15	85	87	74	13
Total des charges avant imputations internes	1'165	1'524	-359	2'342	1'837	505
39 Imputations internes	506	477	30	685	506	180
Total des charges après imputations internes	1'672	2'000	-329	3'027	2'342	685

Le total des charges de l'exercice sont, sans les imputations internes, en dessous des prévisions budgétaires pour 359 kCHF. On notera essentiellement que les charges, exceptées celles concernant les attributions aux réserves (+ 85 kCHF au budget), les charges de personnel (+ 165 kCHF), ainsi que celles concernant les intérêts passifs, sont inférieures aux prévisions budgétaires.

Les charges liées du poste 35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques" présentent également des résultats bien en dessous des prévisions budgétaires (- 364 kCHF), malgré une augmentation de 3.7 % par rapport aux comptes de l'exercice précédent (+ 520 kCHF).

4.2. Les produits

ECARTS CONSTATES SUR CHARGES ET PRODUITS	Ecart au budget 2010			Ecart aux comptes 2009		
	en +	en -	net	en +	en -	net
4 Produits	1'496	643	824	2'237	759	1'479
40 Impôts	772	121	651	1'549	349	1'200
400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	41	94	-52	977	96	881
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	139	-	139	-	93	-93
402 Contribution immobilière	28	11	18	-	42	-42
403 Impôts sur les gains en capital	171	-	171	-	102	-102
404 Impôts sur les mutations immobilières	277	-	277	444	-	444
405 Impôts sur les successions et donations	116	-	116	128	-	128
406 Autres impôts	-	16	-16	-	16	-16
42 Revenus de biens	50	7	43	51	9	42
43 Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	292	174	118	196	219	-23
44 Part à des recettes sans affectation	-	37	-37	-	1	-1
45 Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	151	105	46	152	13	139
451 Canton	0	8	-8	-	9	-9
452 Communes	151	97	54	152	4	148
46 Subventions acquises	7	4	3	9	26	-17
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48 Prélèvement sur des réserves	-	-	-	-	42	-42
Total des produits avant imputations internes	1'273	449	824	1'957	658	1'299
49 Imputations internes	224	194	30	280	101	180
Total des produits après imputations internes	1'496	643	854	2'237	759	1'479

La grande partie de l'écart positif entre les recettes budgétées et effectives de l'exercice 2010 (+ 824 kCHF) concerne les recettes d'impôts (40) pour un montant global de 651 kCHF dont 564 kCHF proviennent d'impôts dits irréguliers, à savoir les impôts sur les gains en capital, les impôts sur les mutations immobilières, ainsi que sur les successions et mutations.

Au niveau des impôts sur les personnes physiques, nous constatons, en regard des nouvelles données fiscales en notre possession que la croissance du rendement de l'impôt cantonal de Marly envisagée entre les années 2007 et 2008 par le Service cantonal des contributions (+ 3.78 % ou + Fr. 720'669.-) s'est finalement élevée à Fr. 584'480.- (+ 3.06 %) pour atteindre un rendement cantonal effectif 2008 de Fr. 19'635'000.-. Le montant des estimations fiscales pour l'année 2010 a été revu en fonction des dernières données connues. Ainsi, le budget 2010 laissait présager une augmentation des recettes par rapport à l'année 2007 de Fr. 752'000.- pour des recettes totales de l'impôt sur le revenu attendues à raison de Fr. 5'992'600.-. Le montant envisagé pour les rendements de l'impôt sur le revenu a été rectifié de + Fr. 909'000.- par rapport à 2007 pour un total de recettes 2010 espérées de Fr. 16'150'000.-.

Le rendement de l'impôt communal sur la fortune a, quant à lui, régressé entre les années 2007 et 2008 (- 8.4 %). La régression au niveau cantonal s'élève à 5.35 %.

5. Conclusions et perspectives

Les comptes 2010 affichent un résultat encourageant en regard du budget annuel. Le déficit est bien inférieur aux prévisions : Fr. 292'887.- au lieu de Fr. 1'475'662.- envisagé, soit une amélioration de Fr. 1'182'775.-.

Bien que les comptes de l'exercice qui se termine soient presque équilibrés - le dépassement des produits par les charges n'est que de 0.94 % - les points suivants sont à relever :

- ⊕ Les charges sont, depuis plusieurs années, trop importantes par rapport aux produits et Marly n'arrive pas à dégager des bénéfices d'exercice, pourtant si nécessaires au financement des futurs investissements.
- ⊕ La croissance des impôts sur le revenu est trop faible. Cette croissance a même tendance à diminuer, puisque le Service cantonal des contributions prévoyait une croissance de 3.78 % (ou Fr. 720'669.-) alors qu'en réalité seulement 3.05 % (ou Fr. 584'480.-) ont été atteints pour l'année fiscale 2008. Il est indispensable d'augmenter à l'avenir les recettes fiscales sur le revenu, la fortune et l'impôt personnel. Ce but peut être atteint de différentes façons. Il ne s'agit pas nécessairement de procéder à une augmentation du taux d'impôt, déjà suffisamment élevé, mais à moyen et long terme rendre notre commune attractive en tant que zone résidentielle pour les moyens et hauts revenus.
- ⊕ L'augmentation de la précarité, constatée depuis l'année 2003 et mesurée par le coefficient de Gini qui passe en 2003 de 0.541 à 0.582 en 2008 (augmentation de 7 %) présentée graphiquement par la courbe de Lorentz, doit être enrayée. Il est évident que ce but n'est pas atteignable à court terme, mais une politique d'insertion attractive des plus pauvres dans le monde du travail, une politique efficace des salaires qui éviterait à tout prix les *working poors* doit être mise en place en Suisse : information, formation professionnelle et insertion.

C'est sur la base de ces convictions et perspectives que le Conseil communal de la nouvelle législature entreprendra ses travaux avec enthousiasme en 2011.

Au niveau de la planification financière, des mesures actuellement prises (élaboration des micro-plans financiers, coopération étroite avec tous les services) ont portés leurs fruits et seront poursuivies.

Le Conseil communal reste à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaitez lui poser.

Il vous demande ensuite :

- d'approuver les comptes 2010 tels qu'ils vous sont présentés ;
- d'approuver le rapport de gestion 2010 tel qu'il vous est soumis.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

M. Jean-Pierre HELBLING

M. Luc MONTELEONE